

Utiliser votre CPF sans accord de votre employeur -

Un accès libre à la formation

Vous pouvez vous former sans accord de votre employeur (hors temps de travail) grâce aux heures de formation accumulées dans votre compte personnel de formation (CPF). Ce sont vos droits et cela vous donne la possibilité de réaliser un bilan de compétences, un parcours VAE ou des formations certifiantes. Je reste à votre disposition pour vous aider dans vos démarches d'inscription. Voir ci-dessous les 2 étapes.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE DE LA POSTE

Télécharg<mark>er l'applica</mark>tion sur le téléphone : "l'identité numérique de la poste", voici s<mark>on logo</mark> :

Créer un com<mark>pte sur</mark> le site de la poste.fr

- créer ou indiquer votre adresse mail se terminant par laposte.net

- créer un mot de passe
- indiquer votre numéro de téléphone, vous recevez un sms avec un code à communiquer
- indiquer Mr/Mme , Prénom, Nom
- cliquer sur Créer mon compte puis sur "J'accepte les conditions
- générales" - vous devez remplir deux conditions : être majeur et avoir un CNI en cours de validité, ou un passeport
- -vérifier le numéro de mobile : (le 0 n'apparait pas)
- saisissez le nº de la CNI
- choisir : faire vérifier l'identité par le facteur et choisissez une date pour le rencontrer
- activez l'identité numérique en cliquant dessus et choisissez le code secret

CRÉER VOTRE COMPTE CPF

Connectez-vous sur le site officiel du Compte de Formation CPF avec votre n° de sécurité sociale et créer un mot de passe.

-Vous connaissez maintenant le montant de vos droits à la formation en euros. Pour vous inscrire, votre conseiller vous transmet un lien url pour trouver la formation sur votre compte CPF -s'identifier avec France Connect + puis « se connecter avec l'identité numérique de la Poste »

-un message de l'application "identité numérique de la Poste" dit que le site CPF veut se connecter

-vous vous connectez à l'application sur le téléphone, un message indique : «

- demande de connexion »
- -taper le code secret de l'application "identité numérique"

-sélectionner en bas de page « continuer sur mon Compte Formation »

-vous pouvez renseigner vos nom, prénom et formation suivie pour terminer l'inscription



Contact téléphonique : 07 50 04 41 03 Contact mail : Pour un bilan de compétence Pour une VAE Pour une formation CP FFP ou autre



 > Votre conseiller organise avec vous votre parcours et vérifie avec vous la pertinence de la formation choisie
> Vous identifiez le mode de formation, à distance, en – face à face, au centre de votre choix

> Vous recevez un devis et un programme de formation selon votre localisation en France via l'application CPF